

FICHE PRATIQUE : LUTTE CONTRE LES NUISIBLES APRÈS LA PLUIE

Les gestes indispensables pour protéger votre maison en Martinique et en Guadeloupe

En Martinique comme en Guadeloupe, les épisodes de fortes pluies et la saison cyclonique bouleversent l'environnement des insectes. Les sols saturés d'eau inondent leurs refuges naturels, tandis que les eaux stagnantes créent des conditions idéales pour leur reproduction. Moustiques, cafards et fourmis cherchent alors activement refuge ou de quoi se nourrir à l'intérieur des habitations. Cette fiche pratique recense les gestes clés pour neutraliser ces menaces dès les premières accalmies.

1. Éliminer toutes les eaux stagnantes (Anti-moustiques)

Objectif : Empêcher les moustiques de pondre (quelques millimètres d'eau stagnante suffisent).

- ☐ **Vider les soucoupes** sous les pots de fleurs et remplacer l'eau par du sable humide pour éliminer les gîtes larvaires.
- ☐ **Retourner tous les récipients extérieurs** (seaux, arrosoirs, bols, jouets) pour éviter l'accumulation d'eau de pluie.
- ☐ **Tendre fermement les bâches** de protection extérieures pour empêcher la formation de poches d'eau stagnante.
- ☐ **Inspecter les recoins du jardin** pour éliminer l'eau retenue dans les pneus usagés ou objets creux.
- ☐ **Équiper les récupérateurs d'eau de pluie** d'un voilage ou d'une moustiquaire hermétique à mailles très fines.
- ☐ **Nettoyer et désinfecter les évacuations d'eau** au sol et les regards extérieurs après les averses.

2. Nettoyer les gouttières, caniveaux et regards d'évacuation

Objectif : Garantir le libre écoulement des eaux pluviales et éliminer les zones d'humidité stagnante.

- ☐ **Retirer les feuilles, branches et débris** apportés par le vent dans les gouttières et descentes d'eau.
- ☐ **Vérifier la bonne inclinaison et l'écoulement** dans les descentes pour éviter tout débordement.
- ☐ **Désencombrer les caniveaux** et les grilles périphériques pour assurer une évacuation rapide des eaux de pluie.
- ☐ **Nettoyer les regards de collecte** des eaux pluviales pour supprimer les zones humides permanentes.

3. Verrouiller les points d'entrée de l'habitation

Objectif : Bloquer le passage des insectes rampants (cafards, ravets, fourmis) fuyant les sols gorgés d'eau.

- ☐ **Installer des bas de porte ou bourrelets d'étanchéité** sur les accès extérieurs pour faire barrage aux cafards.
- ☐ **Inspecter l'état des fenêtres** et réparer immédiatement les moindres déchirures sur les moustiquaires.
- ☐ **Poser des grilles anti-insectes à mailles fines** sur toutes les bouches et conduits d'aération.
- ☐ **Colmater les fissures et crevasses** présentes sur les murs extérieurs, les terrasses ou les fondations.
- ☐ **Obstruer les espaces vides autour des canalisations** et des tuyaux d'évacuation à l'aide de mastic d'étanchéité.

4. Limiter drastiquement les sources de nourriture

Objectif : Éviter d'attirer et d'alimenter les colonies de fourmis et de cafards à l'intérieur.

- ☐ **Utiliser des poubelles munies de couvercles hermétiques**, à l'intérieur comme à l'extérieur.
- ☐ **Nettoyer immédiatement les restes**, graisses, miettes et résidus alimentaires sur les plans de travail et sous les meubles.
- ☐ **Conserver tous les aliments secs** (sucre, riz, farine, pâtes) dans des boîtes hermétiques rigides.
- ☐ **Laver rapidement la vaisselle sale** et vider ou nettoyer régulièrement les gamelles des animaux domestiques.
- ☐ **Sortir les déchets ménagers quotidiennement** et désinfecter le fond des bacs de poubelle régulièrement.

5. Entretenir la végétation et les abords extérieurs

Objectif : Supprimer les refuges humides et ombragés à proximité immédiate de votre habitation.

- ☐ **Éloigner les tas de bois, débris et encombrants** d'au moins 5 mètres des murs extérieurs de la maison.
- ☐ **Tailler régulièrement les arbres et arbustes** qui touchent la façade, les fenêtres ou le toit.
- ☐ **Évacuer rapidement les déchets végétaux** et feuilles mortes accumulées contre les fondations de l'habitation.
- ☐ **Désherber et entretenir les bordures** pour réduire les nids d'humidité sombres très appréciés des nuisibles.

QUAND S'ALERter ET FAIRE INTERVENIR UN PROFESSIONNEL ?

La présence ponctuelle de quelques insectes est courante après de fortes averses. Cependant, restez vigilant :

- **Signes d'alerte** : Cafards vus en journée, prolifération rapide d'insectes dans plusieurs pièces, présence répétée d'œufs ou de déjections, ou persistance du problème malgré l'application rigoureuse de ces gestes préventifs.
- **Le bon réflexe** : Un diagnostic précoce évite les infestations lourdes. Un traitement professionnel cible l'origine du problème pour éliminer la colonie et bloquer durablement les accès.

Eco-Traitement (intervention rapide en Martinique & Guadeloupe) :

- **Martinique** : 0596 57 15 51 | **Guadeloupe** : 0590 92 24 24 | Site : eco-traitement.fr